

Etats Financiers Annuels

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

SOC SERVICES

9 RUE JULES VERNE
44700 ORVAULT

SIREN : 497.719.922

RSM FRANCE - BUREAU DE NANTES

SAS inscrite au Tableau de l'Ordre - SIRET : 80070989100058
18 AV JACQUES CARTIER BP 30266, 44818 SAINT-HERBLAIN CEDEX

Sommaire

Attestation de présentation des comptes	3
Bilan	4
Bilan actif	5
Bilan passif	6
Compte de résultat	7
Compte de résultat	8
Détails des comptes	10
Bilan actif détaillé	11
Bilan passif détaillé	13
Compte de résultat détaillé	15
Dossier de gestion	19
Soldes intermédiaires de gestion	20
Annexe	21
Préambule	22
Principes et méthodes comptables	23
Postes du bilan et du compte de résultat	26
Transactions non conclues aux conditions normales de marché	31
Liasse fiscale	32

Attestation de présentation des comptes



Attestation sans observation

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de SOC SERVICES relatifs à l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025, qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 362 672,85 €
- Chiffre d'affaires : 661 696,96 €
- Résultat net comptable : -5 461,07 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil national de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à SAINT-HERBLAIN
Pour RSM France

Signé par Françoise Drogou
Le 28 avr. 2026

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'F. Drogou'.

doc_P5W
tx_DMbB3Ym3Q33r

Françoise Drogou,
Associée

Bilan



Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Frais d'établissement (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et ...	2 677	2 677		
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels	31 024	25 512	5 511	6 879
Autres immobilisations corporelles	158 514	121 346	37 167	54 312
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations et créances rattachées	8		8	8
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	7 666		7 666	7 666
Autres immobilisations financières	3 676		3 676	3 676
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	203 564	149 536	54 028	72 540
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	35 771	72	35 699	37 839
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	20 027		20 027	3 244
Charges constatées d'avance	1 654		1 654	1 764
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres	128 800		128 800	125 606
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	122 466		122 466	153 814
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	308 717	72	308 645	322 267
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	512 281	149 608	362 673	394 807

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droits de reprise	15 000	15 000
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	15 000	15 000
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
RÉSERVES		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projets de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	230 329	231 573
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-5 461	-1 243
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	20 648	26 894
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES (I)	260 517	272 224
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL FONDS REPORTÉS OU DÉDIÉS (II)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (III)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	894	6 045
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 333	13 009
Dettes fiscales et sociales	85 308	102 901
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	622	629
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV) (1)	102 156	122 584
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (V)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	362 673	394 807
(1) Dont dettes à moins d'un an (hors avances et acomptes)	102 156	121 692

Compte de résultat



Compte de résultat

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	661 697	661 729
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	192 528	177 711
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénat		
Legs, donations et assurance-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		8 940
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	798	212
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	855 023	848 591
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	143 372	131 326
Aides financières		
Impôts, taxes, et versements assimilés	14 397	14 872
Salaires	553 847	567 372
Cotisations sociales	128 987	132 928
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	23 431	25 530
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	1 146	489
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	865 180	872 516
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-10 157	-23 924
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	4 823	5 420
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	4 823	5 420
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	127	537
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		

Postes	2025	2024
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)	127	537
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	4 696	4 883
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-5 461	-19 041
Produits exceptionnels (V)		18 711
Charges exceptionnelles (VI)		914
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		17 797
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	859 846	872 723
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	865 307	873 967
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-5 461	-1 243
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	16 373	36 199
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	16 373	36 199
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	16 373	36 199
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	16 373	36 199

Détails des comptes



Bilan actif détaillé

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024	Var. (€)	Var. (%)
Frais d'établissement (I)						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, licences, marques, procé...	2 676,93	2 676,93				
205100000 - Logiciels	2 676,93		2 676,93	2 676,93		
280510000 - Amort. logiciels		2 676,93	-2 676,93	-2 676,93		
Immobilisations incorporelles en cours, avances ...						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériels et outillage in...	31 023,60	25 512,35	5 511,25	6 878,63	-1 367,38	-19,88
215500000 - Outillages industriels	31 023,60		31 023,60	28 511,30	2 512,30	8,81
281550000 - Amort. matériel de jardin		25 512,35	-25 512,35	-21 632,67	-3 879,68	-17,93
Autres immobilisations corporelles	158 513,69	121 346,39	37 167,30	54 312,29	-17 144,99	-31,57
218100000 - Installation, agencement	40 056,59		40 056,59	40 056,59		
218200000 - Matériel de transport	102 973,56		102 973,56	102 973,56		
218310000 - Matériel de bureau	3 827,84		3 827,84	2 742,84	1 085,00	39,56
218320000 - Matériel informatique	6 666,67		6 666,67	6 666,67		
218410000 - Mobilier de bureau	3 735,13		3 735,13	3 735,13		
218420000 - Mobilier de jardin	1 253,90		1 253,90	3 194,30	-1 940,40	-60,75
281810000 - Amort. agencement		31 783,55	-31 783,55	-26 630,98	-5 152,57	-19,35
281820000 - Amort. matériel de transport		75 541,58	-75 541,58	-63 232,14	-12 309,44	-19,47
281831000 - Amort. matériel de bureau		2 804,12	-2 804,12	-2 742,84	-61,28	-2,23
281832000 - Amort. matériel informatique		6 233,02	-6 233,02	-5 567,04	-665,98	-11,96
281841000 - Amort. mobilier de bureau		3 735,12	-3 735,12	-3 735,12		
281842000 - Amort. mobilier de jardin		1 249,00	-1 249,00	-3 148,68	1 899,68	60,33
Immobilisations corporelles en cours, avances et...						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être...						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES						
Participations et créances rattachées	7,50		7,50	7,50		
266000000 - Autres formes de participation	7,50		7,50	7,50		
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts	7 666,10		7 666,10	7 666,10		
274400000 - Prêt effort construction	7 666,10		7 666,10	7 666,10		
Autres immobilisations financières	3 675,80		3 675,80	3 675,80		
275100000 - Dépôts	3 675,80		3 675,80	3 675,80		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	203 563,62	149 535,67	54 027,95	72 540,32	-18 512,37	-25,52
STOCKS ET EN-COURS						

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024	Var. (€)	Var. (%)
Matières premières et autres approvisionnements						
En-cours (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes sur commandes						
CRÉANCES						
Créances clients, usagers et comptes rattachés	35 770,88	72,27	35 698,61	37 839,45	-2 140,84	-5,66
411000000 - Clients	35 134,88		35 134,88	36 995,95	-1 861,07	-5,03
411700000 - Clients	477,00		477,00	843,50	-366,50	-43,45
416000000 - Clients douteux ou litigieux	159,00		159,00		159,00	
491000000 - Dépréciations des comptes de clients		72,27	-72,27		-72,27	
Créances reçues par legs ou donations						
Autres créances	20 026,91		20 026,91	3 243,84	16 783,07	517,38
421000001 - Rémunérations dues				948,08	-948,08	-100,00
437700000 - Ticket restaurant				10,00	-10,00	-100,00
441710000 - Subventions - aide aux postes	16 524,56		16 524,56		16 524,56	
445640000 - Tva déductible sur encaissements	295,59		295,59		295,59	
445660000 - Tva sur autres biens et services	92,05		92,05	1 462,02	-1 369,97	-93,70
445860000 - Taxes sur le chiffre d'affaires sur factur...	835,65		835,65	795,63	40,02	5,03
467800000 - Produits à recevoir	2 279,06		2 279,06		2 279,06	
468700000 - Débiteurs divers et produits à recevoir				28,11	-28,11	-100,00
Charges constatées d'avance	1 654,25		1 654,25	1 763,83	-109,58	-6,21
486000000 - Charges constatées d'avance	1 654,25		1 654,25	1 763,83	-109,58	-6,21
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT						
Actions propres						
Autres titres	128 799,56		128 799,56	125 605,84	3 193,72	2,54
508000001 - Intérêts courus dat	4 799,56		4 799,56	1 605,84	3 193,72	198,88
508001000 - Compte à terme tonic onbl 13 mois	100 000,00		100 000,00	100 000,00		
508002000 - Cat 60 mois 24k€	24 000,00		24 000,00	24 000,00		
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	122 465,57		122 465,57	153 814,19	-31 348,62	-20,38
511200000 - Chèques à encaisser				206,25	-206,25	-100,00
511210000 - Cesu à l'encaissement	1 486,14		1 486,14	2 833,46	-1 347,32	-47,55
512100100 - Crédit mutuel - crédit mutuel compte pri...	26 373,44		26 373,44	26 872,79	-499,35	-1,86
512100200 - Crédit mutuel - livrte bleu	94 605,99		94 605,99	122 976,69	-28 370,70	-23,07
580200000 - Remise cesus				925,00	-925,00	-100,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	308 717,17	72,27	308 644,90	322 267,15	-13 622,25	-4,23
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
Primes de remboursement des emprunts (V)						
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (...)						
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	512 280,79	149 607,94	362 672,85	394 807,47	-32 134,62	-8,14

Bilan passif détaillé

Postes	31/12/2025	31/12/2024	Var. (€)	Var. (%)
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droits de reprise	15 000,00	15 000,00		
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires	15 000,00	15 000,00		
102400000 - Autres fonds propres sans droit de reprise	15 000,00	15 000,00		
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Écarts de réévaluation				
RÉSERVES				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projets de l'entité				
Autres réserves				
Report à nouveau	230 329,19	231 572,61	-1 243,42	-0,54
110000000 - Report à nouveau	230 329,19	231 572,61	-1 243,42	-0,54
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-5 461,07	-1 243,42	-4 217,65	-339,20
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement	20 648,41	26 894,32	-6 245,91	-23,22
131000000 - Subventions d'investissement octroyées (anciennement subventions d'...	46 431,20	43 431,20	3 000,00	6,91
139100000 - Subventions d'équipement	-25 782,79	-16 536,88	-9 245,91	-55,91
Provisions réglementées				
TOTAL FONDS PROPRES (I)	260 516,53	272 223,51	-11 706,98	-4,30
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL FONDS REPORTÉS OU DÉDIÉS (II)				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS (III)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	894,07	6 045,42	-5 151,35	-85,21
164140000 - Emprunt camion 24k€	891,70	6 029,41	-5 137,71	-85,21
164800000 - Intérêts courus sur emprunts auprès des établissements	2,37		2,37	
168840000 - Intérêts sur emprunts auprès des établissements de crédit		16,01	-16,01	-100,00
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 332,56	13 008,64	2 323,92	17,86
401000000 - Fournisseurs	10 318,63	8 133,73	2 184,90	26,86
408100000 - Factures non parvenues	5 013,93	4 874,91	139,02	2,85
Dettes fiscales et sociales	85 307,72	102 900,53	-17 592,81	-17,10
421000002 - Rémunérations dues	285,21		285,21	
427000000 - Personnel - oppositions		141,74	-141,74	-100,00
428200000 - Dettes provisionnées pour congés à payer	26 564,23	29 475,04	-2 910,81	-9,88
428300000 - Primes à payer	3 748,00	11 420,00	-7 672,00	-67,18
431000000 - Sécurité sociale	16 342,38	15 510,73	831,65	5,36

Postes	31/12/2025	31/12/2024	Var. (€)	Var. (%)
437020000 - Prévoyance cadres	1 393,49	515,37	878,12	170,39
437200000 - Mutuelle	607,62	657,30	-49,68	-7,56
437320000 - Arcco	2 944,34	2 742,20	202,14	7,37
437330000 - Prévoyance spheria		760,02	-760,02	-100,00
437340000 - Cotisation paritarisme		212,60	-212,60	-100,00
438200000 - Charges sociales sur congés à payer	7 740,80	8 592,93	-852,13	-9,92
438300000 - Chges soc sur primes à payer	1 452,00	4 110,00	-2 658,00	-64,67
438400000 - Ijss (menage)	754,68		754,68	
438500000 - Indemnités prévoyance		8,10	-8,10	-100,00
442100000 - Prélèvements à la source (impôt sur le revenu)	455,93	413,26	42,67	10,33
445510000 - Tva à décaisser	16 118,00	23 620,00	-7 502,00	-31,76
445710080 - Tva collectée à 10%	2 616,56	2 672,78	-56,22	-2,10
445710090 - Tva collectée à 20%	1 130,40	1 012,70	117,70	11,62
445800000 - Taxes sur le chiffre d'affaires à régulariser ou en attente	2 647,59	534,00	2 113,59	395,80
447120000 - Taxe d'apprentissage libératoire	506,49	501,76	4,73	0,94
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	621,97	629,37	-7,40	-1,18
411000000 - Clients	207,25	629,37	-422,12	-67,07
468600000 - Créiteurs divers et charges à payer	414,72		414,72	
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES (IV) (1)	102 156,32	122 583,96	-20 427,64	-16,66
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (V)				
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	362 672,85	394 807,47	-32 134,62	-8,14
(1) Dont dettes à moins d'un an (hors avances et acomptes)	102 156,00	121 692,00		

Compte de résultat détaillé

Postes	2025	2024	Var. (€)	Var. (%)
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations				
Ventes de biens				
Dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de services	661 696,96	661 729,26	-32,30	
706112000 - Travaux de jardinage	275 977,53	290 706,69	-14 729,16	-5,07
706121000 - Forfaits déplacements jardin	14 829,12	12 599,94	2 229,18	17,69
706122000 - Dechets verts	22 508,58	24 096,24	-1 587,66	-6,59
706123000 - Frais de gestion jardin	12 800,00		12 800,00	
706220000 - Travaux de ménage	324 354,15	334 326,39	-9 972,24	-2,98
706221000 - Frais de gestion ménage	3 290,58		3 290,58	
708100000 - Refacturation formations	7 937,00		7 937,00	
Dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	192 527,94	177 710,56	14 817,38	8,34
741100000 - Cddi aide aux postes	175 628,10	170 997,45	4 630,65	2,71
741130000 - Subv france travail	3 873,93	2 213,11	1 660,82	75,04
743300000 - Subvention conseil départemental	3 780,00	4 500,00	-720,00	-16,00
747000000 - Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exerci...	9 245,91		9 245,91	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénat				
Legs, donations et assurance-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		8 939,99	-8 939,99	-100,00
791100000 - Remboursement formation		8 296,58	-8 296,58	-100,00
791200000 - Remboursements assurances		643,41	-643,41	-100,00
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	798,03	211,55	586,48	277,23
758000000 - Indemnités et autres produits (anciennement produits divers de gestion c...	798,03	211,55	586,48	277,23
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	855 022,93	848 591,36	6 431,57	0,76
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	143 371,86	131 325,51	12 046,35	9,17
606120000 - Electricité	2 288,18	3 045,33	-757,15	-24,86
606140000 - Gasoil clio serv admin	378,38	615,92	-237,54	-38,57
606150000 - Gasoil camion	4 043,57	3 873,04	170,53	4,40
606160000 - Essence mat jardin	1 252,22	1 502,00	-249,78	-16,63
606170000 - Gasoil clio jardin	245,80	366,32	-120,52	-32,90
606190000 - Gasoil clio ménage	842,20	827,66	14,54	1,76
606300000 - Fournitures d'entretien et de petit équipement	12,49		12,49	
606311000 - Achat & petit matériel de jardin	1 688,01	2 616,01	-928,00	-35,47
606312000 - Fournitures jardin	1 376,29	2 087,22	-710,93	-34,06
606313000 - Vêtement de travail jardin	2 561,28	2 439,01	122,27	5,01

Postes	2025	2024	Var. (€)	Var. (%)
606314000 - Vêtement de travail menage	843,65	906,23	-62,58	-6,91
606315000 - Achat & petit matériel ménage	1 083,37	424,22	659,15	155,38
606316000 - Petit materiel équipement fon	1 467,69	952,16	515,53	54,14
606410000 - Fournitures de bureau	-143,31	585,91	-729,22	-124,46
613210000 - Loyer locaux forum	28 357,38	26 097,21	2 260,17	8,66
613211000 - Charges locatives - taxe foncière	4 397,31		4 397,31	
613530000 - Traitement des déchets	11 993,27	11 676,51	316,76	2,71
613550000 - Location copieur imprimante	1 216,72	1 171,37	45,35	3,87
613560000 - Hebergement site internet	311,93	272,00	39,93	14,68
614000000 - Charges locatives et de copropriété	5 811,57	6 757,00	-945,43	-13,99
615200000 - Entretien et réparation sur biens immobiliers	443,07	1 552,38	-1 109,31	-71,46
615510000 - Entretien matériel de jardin	1 099,61	1 107,31	-7,70	-0,70
615530000 - Entretien clio jardin	1 211,09	816,66	394,43	48,30
615540000 - Entretien clio serv admin	127,50	1 184,73	-1 057,23	-89,24
615541000 - Entretien clio ménage	897,33	96,12	801,21	833,55
615559000 - Entretien camion fiat	317,00	149,09	167,91	112,62
615560000 - Entretien camion ford transit	1 012,71	1 395,85	-383,14	-27,45
615570000 - Entretien camion master	601,92	94,96	506,96	533,87
615580000 - Entretien camionnette trafic	1 251,56	760,35	491,21	64,60
615630000 - Maintenance informatique	3 812,39	4 003,79	-191,40	-4,78
616100000 - Multirisques	1 787,77	1 584,91	202,86	12,80
616330000 - Assurance flotte véhicule	7 440,04	8 007,81	-567,77	-7,09
616350000 - Contrat responsabilité dirigeants	254,51	227,19	27,32	12,03
616360000 - Axa protection juridique	636,43	612,19	24,24	3,96
616800000 - Responsabilité civile entrep.	5 187,88	4 983,60	204,28	4,10
621450000 - Personnel extérieur administratif	9 132,77	1 116,24	8 016,53	718,17
622610000 - Honoraires comptable	6 107,44	5 318,80	788,64	14,83
622620000 - Honoraires paie	9 324,50	8 783,85	540,65	6,16
622640000 - Honoraires cac	3 964,76	3 977,21	-12,45	-0,31
622650000 - Autres honoraires	916,67		916,67	
623100000 - Annonces et insertions	578,03	384,00	194,03	50,53
623400000 - Cadeaux à la clientèle	50,00		50,00	
623600000 - Catalogues et imprimés		261,43	-261,43	-100,00
625120000 - Dépl service admin	8,08	17,83	-9,75	-54,68
625190000 - Déplacement bénévoles	372,00	315,16	56,84	18,04
625230000 - Dépl salariés ménage	988,49	1 582,11	-593,62	-37,52
625700000 - Réceptions	2 743,34	2 807,60	-64,26	-2,29
626100000 - Téléphone	2 025,12	1 895,96	129,16	6,81
626200000 - Internet	1 249,48	1 346,28	-96,80	-7,19
626300000 - Frais postaux	1 128,34	1 218,68	-90,34	-7,41
627000000 - Services bancaires et assimilés	1 556,05	1 560,44	-4,39	-0,28
627700000 - Frais de gestion titres restaurant	92,40	120,00	-27,60	-23,00
628100000 - Concours divers (cotisations)	250,00		250,00	
628200000 - Formations	5 467,58	6 622,27	-1 154,69	-17,44
628300000 - Télésurveillance	1 308,00	1 205,59	102,41	8,49
Aides financières				
Impôts, taxes, et versements assimilés	14 396,97	14 872,22	-475,25	-3,20
631210000 - Taxe d'apprentissage (fon)	1 167,14	1 056,90	110,24	10,43
631240000 - Taxe d'apprentissage (jardin)	1 011,74	1 018,90	-7,16	-0,70
631250000 - Taxe d'apprentissage (menage)	1 646,92	1 733,66	-86,74	-5,00
631310000 - Formation continue (fon)	1 716,45	1 586,15	130,30	8,21
631340000 - Formation continue (jardin)	2 701,55	2 733,00	-31,45	-1,15
631350000 - Formation continue (menage)	3 989,22	4 037,85	-48,63	-1,20
635110000 - Contribution économique territoriale	2 151,00	2 201,00	-50,00	-2,27
635111000 - Carte grise / vignettes crit'air	12,95	504,76	-491,81	-97,43
Salaires				
Salaires	553 847,36	567 371,53	-13 524,17	-2,38
641110000 - Salaires, appointements (fon)	170 711,69	154 026,47	16 685,22	10,83
641140000 - Salaires, appointements (jardin)	148 781,48	149 829,91	-1 048,43	-0,70
641150000 - Salaires, appointements (menage)	242 234,41	251 112,00	-8 877,59	-3,54
641200000 - Congés payés	-2 910,81	3 562,08	-6 472,89	-181,72
641300000 - Primes et gratifications	-7 672,00	4 900,00	-12 572,00	-256,57
641400000 - Prime transport	2 160,82	2 131,32	29,50	1,38
641430000 - Indemnités rupture conventionnelle	1 527,02		1 527,02	
641440000 - Indemnités de licenciement		1 809,75	-1 809,75	-100,00

Postes	2025	2024	Var. (€)	Var. (%)
641900000 - Indemnités journalières et prévoyances	- 985,25		- 985,25	
Cotisations sociales	128 986,92	132 928,00	- 3 941,08	- 2,96
645110000 - Cotisations à l'urssaf (fon)	52 765,74	47 447,42	5 318,32	11,21
645140000 - Cotisations à l'urssaf (jardin)	15 574,35	14 790,65	783,70	5,30
645150000 - Cotisations à l'urssaf (menage)	24 167,77	27 875,33	- 3 707,56	- 13,30
645210000 - Cotisations aux mutuelles (fon)	958,17	2 283,36	- 1 325,19	- 58,04
645240000 - Cotisations aux mutuelles (jardin)	1 191,87	701,12	490,75	70,00
645250000 - Cotisations aux mutuelles (menage)	2 033,19	1 948,38	84,81	4,35
645312000 - Cotisations retraite (fon)	9 766,90	8 887,33	879,57	9,90
645323000 - Prévoyance fon	2 609,02	1 074,35	1 534,67	142,85
645324000 - Cotisations aux prévoyances (jardin)	1 130,61	1 063,88	66,73	6,27
645325000 - Cotisations aux prévoyances (menage)	1 841,22	1 768,66	72,56	4,10
645342000 - Cotisations retraite (jardin)	1 621,05	1 398,40	222,65	15,92
645352000 - Cotisations retraite (menage)	2 361,39	3 016,19	- 654,80	- 21,71
645600000 - Ch sociales s/congés à payer	- 852,13	1 766,25	- 2 618,38	- 148,25
645610000 - Charges sociales sur primes	- 2 658,00	1 856,00	- 4 514,00	- 243,21
645800000 - Cotisations aux autres organismes sociaux		212,60	- 212,60	- 100,00
647510000 - Médecine du travail fon	926,75	1 046,81	- 120,06	- 11,47
647540000 - Médecine du travail jardin	1 113,19	1 136,99	- 23,80	- 2,09
647550000 - Médecine du travail ménage	2 712,94	2 193,10	519,84	23,70
647700000 - Ticket restaurant	9 954,89	10 611,18	- 656,29	- 6,18
648100000 - Chèques cadeaux	1 768,00	1 850,00	- 82,00	- 4,43
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	23 430,97	25 529,73	- 2 098,76	- 8,22
681120000 - Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles	23 358,70	25 529,73	- 2 171,03	- 8,50
681740000 - Dotations créances douteuses	72,27		72,27	
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées				
Reportes en fonds dédiés				
Autres charges	1 146,33	488,55	657,78	134,64
658000000 - Pénalités et autres charges (anciennement charges diverses de gestion ...)	1 146,33	488,55	657,78	134,64
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	865 180,41	872 515,54	- 7 335,13	- 0,84
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	- 10 157,48	- 23 924,18	13 766,70	57,54
PRODUITS FINANCIERS				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	4 823,02	5 420,42	- 597,40	- 11,02
768100000 - Intérêts livret bleu cm	1 629,30	2 444,50	- 815,20	- 33,35
768101000 - Intérêts cat	3 193,72	2 975,92	217,80	7,32
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des immobilisations financières cédées				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instrument...				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	4 823,02	5 420,42	- 597,40	- 11,02
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	126,61	537,11	- 410,50	- 76,43
661110000 - Interets emprunt camion	126,61	537,11	- 410,50	- 76,43
Différences négatives de change				

Postes	2025	2024	Var. (€)	Var. (%)
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instrume...				
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)	126,61	537,11	-410,50	-76,43
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	4 696,41	4 883,31	-186,90	-3,83
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-5 461,07	-19 040,87	13 579,80	71,32
Produits exceptionnels (V)		18 711,36	-18 711,36	-100,00
775200000 - Produits cession des immob.		8 700,00	-8 700,00	-100,00
777100000 - Quote part de subvention		10 011,36	-10 011,36	-100,00
Charges exceptionnelles (VI)		913,91	-913,91	-100,00
675000000 - Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		389,36	-389,36	-100,00
687120000 - Dotation aux amort exceptionnels		524,55	-524,55	-100,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		17 797,45	-17 797,45	-100,00
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	859 845,95	872 723,14	-12 877,19	-1,48
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	865 307,02	873 966,56	-8 659,54	-0,99
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-5 461,07	-1 243,42	-4 217,65	-339,20
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature	16 373,00	36 199,00	-19 826,00	-54,77
870000000 - Dons en nature	16 373,00	36 199,00	-19 826,00	-54,77
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	16 373,00	36 199,00	-19 826,00	-54,77
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole	16 373,00	36 199,00	-19 826,00	-54,77
864000000 - Personnel bénévole	16 373,00	36 199,00	-19 826,00	-54,77
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	16 373,00	36 199,00	-19 826,00	-54,77

Dossier de gestion



Soldes intermédiaires de gestion

Postes	2025	Rép. (%)	2024	Rép. (%)	Var. (€)	Var. (%)
CHIFFRE D'AFFAIRES	661 697	100,00	661 729	100,00	-32	
VENTES DE MARCHANDISES						
+ Ventes de marchandises						
- Coûts d'achat des marchandises vendues						
MARGE COMMERCIALE						
PRODUCTION						
+ Production vendue	661 697	100,00	661 729	100,00	-32	
+ Production stockée ou destockage						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	661 697	100,00	661 729	100,00	-32	
- MP, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe						
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	661 697	100,00	661 729	100,00	-32	
MARGE TOTALE	661 697	100,00	661 729	100,00	-32	
- Autres achats	17 940	2,71	20 241	3,06	-2 301	-11,37
- Charges externes	125 432	18,96	111 084	16,79	14 348	12,92
VALEUR AJOUTÉE	518 325	78,33	530 404	80,15	-12 079	-2,28
+ Subventions d'exploitation	192 528	29,10	177 711	26,86	14 817	8,34
- Impôts, taxes, et versements assimilés	14 397	2,18	14 872	2,25	-475	-3,20
- Salaires et traitements	682 834	103,19	700 300	105,83	-17 465	-2,49
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	13 622	2,06	-7 057	-1,07	20 679	293,01
+ Autres produits de gestion courante	798	0,12	212	0,03	586	277,23
+ Reprises amortissements, provisions, transferts de charges			8 940	1,35	-8 940	-100,00
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations	23 431	3,54	25 530	3,86	-2 099	-8,22
- Autres charges de gestion courante	1 146	0,17	489	0,07	658	134,64
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-10 157	-1,54	-23 924	-3,62	13 767	57,54
+ QP de résultat positif sur opérations en commun						
+ Produits financiers	4 823	0,73	5 420	0,82	-597	-11,02
- QP de résultat négatif sur opérations en commun						
- Charges financières	127	0,02	537	0,08	-411	-76,43
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-5 461	-0,83	-19 041	-2,88	13 580	71,32
+ Produits exceptionnels			18 711	2,83	-18 711	-100,00
- Charges exceptionnelles			914	0,14	-914	-100,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			17 797	2,69	-17 797	-100,00
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices						
RÉSULTAT NET	-5 461	-0,83	-1 243	-0,19	-4 218	-339,20

Annexe





Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le **31/12/2025** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2024** à **31/12/2024**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **362 672,85 €**.

Le résultat net comptable est **une perte** de **-5 461,07 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Description de l'entité

L'association a pour objet:

- d'employer des personnes en difficulté particulière d'insertion sociale et professionnelle avec un contrat de travail de droit commun pour une activité productive et de qualité.
- de mettre en oeuvre des parcours d'insertion professionnelle individualisés cohérents et ascendants.
- de conduire et promouvoir tous projets ou actions utiles à l'insertion professionnelle des personnes cumulant des difficultés sociales et professionnelles, en partenariat avec les acteurs institutionnels, politiques ou privés.

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-06 du 05 décembre 2018, modifié par le règlement ANC N°2023-03 du 07 juillet 2023, relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	3 à 10 ans
Bureaux	
Agencements	
Mobilier	
Travaux	
Matériel et outillage	
Matériel	3 ans
Outillage	3 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	3 à 5 ans
Matériel informatique	3 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	
Brevets	
Autres	

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Indemnité de départ à la retraite

La convention collective de l'association ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé d'accord particulier.

Changements de méthodes

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Les dispositions du Règlement s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Changement de présentation des comptes annuels

Lors du premier exercice d'application, l'Association présente le bilan et le compte de résultat conformément aux modèles figurant dans le présent règlement.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédant l'exercice de première application sont présentés selon ces modèles, le cas échéant, en procédant à des reclassements.

Par simplification, les transferts de charges constatés dans le compte de résultat de l'exercice précédent sont présentés, dans la colonne « Exercice N-1 », dans les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements).

Dans le cas où des reclassements sont opérés, le bilan et le compte de résultat arrêtés et publiés au titre de l'exercice précédent sont présentés séparément dans l'annexe.

Les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements de présentation sont fournies dans l'annexe.

Changement de méthode comptable

Les changements de méthodes comptables suite à la première application des règlements ANC N° 2022-06 et ANC 2023-03 n'ont pas d'impact significatif sur le résultat de l'exercice 2025

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences	2 677			2 677
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	28 511	3 761	1 249	31 024
Autres immobilisations corporelles	159 369	1 085	1 940	158 514
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	8			8
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés				
Prêts	7 666			7 666
Autres immobilisations financières	3 676			3 676
TOTAL	201 907	4 846	3 189	203 564

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Amortissements et dépréciations

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement et de R&D			2 677			2 677
Concessions, brevets & licences						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage			21 633	5 129	1 249	25 512
Autres immobilisations corporelles			105 057	18 230	1 940	121 346
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL			129 366	23 359	3 189	149 536

Dépréciations	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de R&D				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Matières premières				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés		72		72
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé non versé				
TOTAL		72		72

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts	7 666			7 666
Autres immo. financières	3 676			3 676
Clients douteux	159	159		
Autres créances clients	35 612	35 612		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	1 223	1 223		
Autres impôts				
Divers	16 525	16 525		
Groupes et associés				
Débiteurs divers	2 279	2 279		
Charges constatées d'avance	1 654	1 654		
TOTAL	68 794	57 452		11 342
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

Informations relatives au passif

Variation des fonds propres

Rubriques	Début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Réduction	Fin d'exercice
Situation nette					
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise	15 000				15 000
Ecarts de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	231 573	-1 243			230 329
Excédent ou déficit de l'exercice	-1 243	1 243	-5 461		-5 461
TOTAL	245 329		-5 461		239 868
Autres					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	26 894		3 000	9 246	20 648
Provisions réglementées					
TOTAL	26 894		3 000	9 246	20 648
TOTAL GÉNÉRAL	272 224		-2 461	9 246	260 517

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit	894	894		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	15 333	15 333		
Personnel et comptes rattachés	30 597	30 597		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	31 235	31 235		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	22 513	22 513		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	962	962		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	622	622		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	102 156	102 156		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	5 138			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Informations relatives au compte de résultat

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parvenues	5 014	
Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	26 564	
Organismes sociaux - Charges sociales sur congés payés	7 741	
Primes à payer	3 748	
Charges sociales sur primes à payer	1 452	
TOTAL	44 519	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
TOTAL		

Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires des bénévoles d'un montant de 16 373€ sont inscrites dans la partie basse du compte de résultat.

Elles correspondent aux heures passées à soc Services par les administrateurs de l'Association.

Elles sont valorisées sur la base de 3 smics horaires + charges.

Transactions non conclues aux conditions normales de marché

Opérations réalisées avec des parties liées

Désignation de la partie liée	Nature de la relation avec la partie liée	Montant des transactions réalisées au cours de l'exercice	Autres informations
-------------------------------	---	---	---------------------

Les transactions avec les parties liées présentent une importance significative et n'ont pas été conclues à des conditions normales de marché selon les critères rappelés ci-dessous.

Une transaction est significative si son omission ou son inexactitude est susceptible d'influencer les décisions économiques prises par les utilisateurs se fondant sur les comptes.

Autres informations

Le caractère significatif doit s'apprécier en fonction du montant de la transaction et/ou de la nature de la transaction.

Les conditions peuvent être considérées comme « normales » lorsqu'elles sont habituellement pratiquées par la société dans les rapports avec les tiers, de sorte que le bénéficiaire de la convention n'en retire pas un avantage par rapport aux conditions faites à un tiers quelconque de la société, compte tenu des conditions en usage dans les sociétés du même secteur.

Compte tenu des critères ci-dessus, nous considérons que les transactions avec les parties liées n'ont pas un caractère significatif, et sont conclues aux conditions normales de marché

Liasse fiscale



1. BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2026

cerfa

N° 15949 * 08

ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise SOC SERVICES - SIREN : 497719922															
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12								Néant ☐							
								Exercice N clos le 31/12/2025							
								Brut		Amortissements, provisions		Net			
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)								AA							
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement		AB			AC								
		Frais de développement		CX			CQ								
		Concessions, brevets et droits similaires		AF	2 677		AG	2 677		0					
		Fonds commercial (1)		AH			AI								
		autres immos incorporelles		AJ			AK								
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes		AL			AM								
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN			AO								
		Constructions		AP			AQ								
		Install. techniques, matériel et outillages industriels		AR	31 024		AS	25 512		5 511					
		Autres immos corporelles		AT	158 514		AU	121 346		37 167					
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes		AV			AW								
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations		CS	8		CT			8					
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		CU			CV								
		Créances rattachées à participations		BB			BC								
		Autres titres immobilisés		BD			BE								
		Prêts		BF	7 666		BG			7 666					
Autres immobilisations financières		BH	3 676		BI			3 676							
Total (II)								BJ	203 564		BK	149 536		54 028	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL			BM								
		En cours de production de biens		BN			BO								
		En cours de production de services		BP			BQ								
		Produits intermédiaires et finis		BR			BS								
		Marchandises		BT			BU								
	CRÉANCES	Avances et acomptes sur commandes		BV			BW								
		Clients et comptes rattachés (3)		BX	35 771		BY	72		35 699					
		Autres créances (3)		BZ	20 027		CA			20 027					
		Capital souscrit appelé, non versé		CB			CC								
	DIVERS	V.M.P. (dont actions propres:)		CD	128 800		CE			128 800					
		Disponibilités		CF	122 466		CG			122 466					
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)		CH	1 654		CI			1 654						
	Total (III)		CJ	308 717		CK	72		308 645						
	Frais d'émission d'emprunt (IV)		CW												
	Primes de remboursement des emprunts (V)		CM												
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation (VI)		CN												
Total général (I à VI)								CO	512 281		1A	149 608		362 673	
(1) Droit au bail			(2) à moins d'un an		CP	0		(3) à + d'1 an		CR	0				
Clause de réserve de propriété - immob.			stocks			créances									

2. BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise				SOC SERVICES - SIREN : 497719922		Néant ☐	
						Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé :					)	DA
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...						DB 15 000
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence				EK	)	DC
	Réserve légale (3)						DD
	Réserves statutaires ou contractuelles						DE
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)				B1	)	DF
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants)				EJ	)	DG
	Report à nouveau						DH 230 329
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)						DI -5 461
	Subventions d'investissement						DJ 20 648
	Provisions réglementées						DK
	TOTAL (I)						DL 260 517
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs						DM
	Avances conditionnées						DN
	TOTAL (II)						DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques						DP
	Provisions pour charges						DQ
	TOTAL (III)						DR
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles						DS
	Autres emprunts obligataires						DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)						DU 894
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)				EI	)	DV
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						DW
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés						DX 15 333
	Dettes fiscales et sociales						DY 85 308
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						DZ
	Instrument financier à terme						D1
	Autres dettes						EA 622
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)						EB
TOTAL (IV)						EC 102 156	
Écarts de conversion passif et différence d'évaluation						ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)						EE 362 673	
RENOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital					1B
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)				1C
			- Écart de réévaluation libre				1D
			- Réserve de réévaluation (1976)				1E
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme				EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG 102 156	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH		

DGFIP N° 2052-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TEL.EDEC.FR

35 / 64

4. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>SOC SERVICES - SIREN : 497719922</u>				Néant ☐	
				Exercice N	
Produits exceptionnels (VII)				HD	
Charges exceptionnelles (VIII)				HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	
Impôts sur les bénéfices (X)				HK	
Total des produits (I + III + V + VII)				HL	859 846
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	865 307
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total produits - total charges)				HN	-5 461
RENOIS :					
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO	
(2) Dont produits de locations immobilières				HY	
(2) Dont produits d'exploit. afférents à des exercices antérieurs (à dét. au (8)				1G	
(3) Dont crédit-bail mobilier				HP	
(3) Dont crédit-bail immobilier				HQ	
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antér. (à dét. au (8)				1H	
(5) Dont produits concernant les entreprises liées				1J	
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées				1K	
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)				HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)			A5	A2	
(11) Dont produits redevances pour concessions de brevets, de licences				A3	
(12) Dont charges redevances pour concessions de brevets, licences				A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles				A8	
dont cotisations facultatives Madelin	A10		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11	
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)				HS	
(7) Détail produits et charges exceptionnels			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Charges antérieures	Produits antérieurs	

5. IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>SOC SERVICES</u>										Néant ☐		
CADRE A - IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immos au début de l'exercice	Augmentations					
							Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultat d'une mise en équivalence		Aquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD	2 677	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre			dont composants	L9		KJ		KK		KL
		Sur sol d'autrui			dont composants	M1		KM		KN		KO
		Installations générales, agencements, aménagements des constructions			dont composants	M2		KP		KQ		KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			dont composants	M3		KS	28 511	KT		KU	3 761
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers					KV	40 057	KW		KX	
		Matériel de transport					KY	102 974	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	16 339	LC		LD	1 085
		Emballages récupérables et divers					LE	0	LF		LG	0
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes						LK		LL		LM	
						TOTAL III	LN	187 880	LO		LP	4 846
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
	Autres participations						8U	8	8V		8W	
	Autres titres immobilisés						1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières						1T	11 342	1U		1V	
						TOTAL IV	LQ	11 349	LR		LS	
Total général (I + II + III + IV)						ØG	201 907	ØH		ØJ	4 846	
CADRE B - IMMOBILISATIONS						Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence			
						Par virement de poste à poste	Par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	IN		CØ		DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	IO		LV		LW	2 677
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre					IQ		MA		MB	
		Sur sol d'autrui					IR		MD		ME	
		Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions					IS		MG		MH	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ	1 249	MK	31 024
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers					IU		MM		MN	40 057
		Matériel de transport					IV		MP		MQ	102 974
		Matériel bureau et informatique, mobilier					IW		MS	1 940	MT	15 484
		Emballages récupérables et divers					IX		MV	0	MW	0
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA	
	Avances et acomptes						NC		ND		NE	
						TOTAL III	IY		NG	3 189	NH	189 537
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		ØU		M7	
	Autres participations						IØ		ØX		ØY	8
	Autres titres immobilisés						I1		2B		2C	
	Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E		2F	11 342
						TOTAL IV	I3		NJ		NK	11 349
Total général (I + II + III + IV)						I4		ØK	3 189	ØL	203 564	

5 bis TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054 bis-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SOC SERVICES						Néant ☒	
Exercice N clos le 31/12/2025							
CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement		Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 – col. 2) – col. 5] (5)	
		Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments amortissement (2)	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés (3)		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)
		1	2	3	4		5
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. Industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ; - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».							
CADRE B		DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice							
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice						-	
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice						=	
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.							

6. AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : <u>SOC SERVICES</u>												Néant ☐			
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES						Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissement et développement						CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial						RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles						PE	2 677	PF		PG		PH	2 677		
TOTAL I						RK	2 677	RM		RN		RO	2 677		
Terrains						PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre					PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui					PR		PS		PT		PU			
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions					PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels						PZ	21 633	QA	5 129	QB	1 249	QC	25 512		
Autres immo. corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers					QD	26 631	QE	5 153	QF		QG	31 784		
	Matériel de transport					QH	63 232	QI	12 309	QJ		QK	75 542		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier					QL	15 194	QM	768	QN	1 940	QO	14 021		
	Emballages récupérables et divers					QP	0	QR	0	QS	0	QT	0		
TOTAL II						QU	126 689	QV	23 359	QW	3 189	QX	146 859		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)						ØN	129 366	ØP	23 359	ØQ	3 189	ØR	149 536		
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1		Colonne 2		Colonne 3		Colonne 4		Colonne 5		Colonne 6			
		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Installations gales., agencs. et aménag.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Installations techniques, matériel et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immo. corporelles	Inst. gales., agenc. et aménagements divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Matériel de bureau, informatique, mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation - TOTAL III		NL						NM						NO	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NP+NQ+NR)		NW		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NS+NT+NU)			NY		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NW-NY)			NZ			
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES															
						Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunts à étaler										Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations										SP		SR			

7. PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>SOC SERVICES</u>								Néant ☐		
NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
		1		2		3		4		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretiens et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participations	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U	72	6V		6W	72	
	Autres provisions pour dépréciation	6X		6Y	0	6Z		7A	0	
TOTAL III	7B		TY	72	TZ		UA	72		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB	72	UC		UD	72	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	72	UF					
	- financières		UG		UH					
	- exceptionnelles		UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI								1O		

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

PROVISIONS POUR IMPÔTS				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

8. ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

DGFIP N° 2057-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>SOC SERVICES</u>										Néant ☐	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		À PLUS D'UN AN	
						1		2		3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN	
		Prêts (1) (2)				UP	7 666	UR	0	US	7 666
		Autres immobilisations financières				UT	3 676	UV	0	UW	3 676
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux				VA	159		159		0
		Autres créances clients				UX	35 612		35 612		0
		Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie	(	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée	UO		)	Z1			
		Personnel et comptes rattachés				UY					
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée				VB	1 223		1 223		0
		Autres impôts, taxes et versements assimilés				VN					
		Divers				VP	16 525		16 525		0
		Groupe et associés (2)				VC					
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	2 279		2 279		0
		Charges constatées d'avance				VS	1 654		1 654		0
TOTAUX					VT	68 794	VU	57 452	VV	11 342	
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice			VD	0				
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et 5 ans au plus		À plus de 5 ans		
					1	2	3	4			
		Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y						
		Autres emprunts obligataires (1)			7Z						
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)			VG						
		à 1 an maximum à l'origine	à plus d'1 an à l'origine	VH	894	894	0	0			
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	0	0	0	0	0	
		Fournisseurs et comptes rattachés			8B	15 333	15 333	0	0	0	
		Personnel et comptes rattachés			8C	30 597	30 597	0	0	0	
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	31 235	31 235	0	0	0	
		État et autres collectivités publiques			8E						
		Impôts sur les bénéfices									
		Taxe sur la valeur ajoutée			VW	22 513	22 513	0	0		
		Obligations cautionnées			VX						
		Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	962	962	0	0	0	
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J						
		Groupe et associés (2)			VI						
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	622	622	0	0	0	
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie			ZZ						
		Produits constatés d'avance			8L						
TOTAUX					VY	102 156	VZ	102 156	0	0	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ	0	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques		VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK	5 138					

9. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>SOC SERVICES</u>				Formulaire déposé au titre de l'IR				ET		Néant ☐			
I. RÉINTÉGRATIONS										Exercice N clos le <u>31/12/2025</u>			
BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE										WA			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés									WB			
	Avantages personnels non déduc. (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amort. excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE	XE				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB	)				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles			XX	XW				
	Amendes et pénalités			WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)			XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI									XY			
	Impôt sur les sociétés									I7			
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL	Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI			L7	K7			
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme				- imposées au taux de 15% ou 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR)					I8			
					- imposées au taux de 0%					ZN			
	Fraction imposable des plus-values réalisées pendant les exercices antérieurs				- Plus-values nettes à court terme					WN			
					- Plus-values soumises au régime des fusions					WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT				Intérêts excédentaires		SU	Zones d'entreprises			SW	WQ		
Quote part de 12% des plus-values à taux zéro										M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3			
TOTAL I										WR			
II - DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une sté de personnes ou un G.I.E.										WT			
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc.										WU			
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme				- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)					WV			
					- imposées au taux de 0 %					WH			
					- imposées au taux de 19 %					WP			
					- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure					WW			
					- imputées sur les déficits antérieurs					XB			
					Autres plus-values imposées au taux de 19%					I6			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée									WZ			
	Régime des sociétés mères et des filiales / Produit net des actions et parts d'intérêts:				(Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation			2A	)				
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)									ZX				
Mesures d'incitation	Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer									ZY			
	Majoration d'amortissement									XD			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	France Ruralités Revitalisation – (FRR) (44 quindecies A)		HT	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)		L2	J.E.I. (art. 44 sexies A)		L5	XF		
		ZFU – TE (art. 44 octies A)		ØV	S.I.I.C. (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)		PA			
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité nouvelle génération (art 44 quaterdecies)		XC			
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art 44 septdecies)		PB					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (Ext 2)	(	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)		YH			XG			
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)		YA	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)		YC						
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)		YB	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)		YD						
		Dont déductions exceptionnelles (art 39 decies F)		YI	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI						
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)		YL									
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2			
TOTAL II										XH			
III - RÉSULTAT FISCAL										5 461			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables.				Bénéfice (I - II)				XI					
				Déficit (II-I)					XJ				
									5 461				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)								ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)									XL				
RÉSULTAT FISCAL - BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)								XN	XO				
									5 461				

DÉTAIL DES AUTRES RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	

DÉTAIL DES AUTRES DÉDUCTIONS DIVERSES	

10. DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>SOC SERVICES</u>				Néant ☐	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précédent				K4	16 899
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 +K4bis - K5)				K6	16 899
Déficit de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	5 461
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	22 360
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés				ZT	34 305
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler ci-dessous)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges					
Total des provisions pour risques et charges			8X		8Y
Provisions pour dépréciation					
Total des provisions pour dépréciation			9D		9E
Charges à payer					
Total des provisions pour charges à payer			9K		9L
Totaux (Cadre III)			YN		YO
Totaux à reporter au tableau 2058-A			ligne WI		ligne WU
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)					
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations		Montant net à la fin de l'exercice
	L1				

11. TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>SOC SERVICES</u>										Néant ☐			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC	231 573	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserves légales	ZB			
									- Autres réserves	ZD			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	-1 243		Dividendes			ZE			
	Prélèvements sur les réserves			ØE			Autres répartitions			ZF			
	Total I			ØF	230 329		Report à nouveau			ZG	230 329		
										Total II		ZH	230 329
RENSEIGNEMENTS DIVERS											Exercice N		
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier			(	précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7		)	YQ		
	Engagements de crédit-bail immobilier										YR		
	Effets portés à l'escompte et non échus										YS		
DÉTAIL DES POSTES	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Sous-traitance										YT	
		Locations, charges locatives et de copropriété			(	dont loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8	45 965	)	XQ	52 088
		Personnel extérieur à l'entreprise										YU	9 133
		Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	20 313
		Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV	
		Autres comptes			(	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES		)	ST	61 838
	Total du poste (correspondant à la ligne FW du tableau 2052)										ZJ	143 372	
	IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle, CFE, CVAE										YW	2 164
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			(	dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques			ZS		)	9Z	12 233
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau 2052										YX	14 397
TVA	Montant de la TVA collectée										YY	99 641	
	Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	24 103	
DIVERS	Montant brut des salaires										ØZ	561 728	
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition										ØS		
	Taux d'intérêts le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société										ZK		
	Filiales et participations : liste au 2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI										ZR	Non	
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG		
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH		
RÉGIME DE GROUPE*	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre			JA		Plus values à 15%		JK		Plus values à 0%		JL	
						Plus values à 19%		JM		Imputations		JC	
	Groupe : résultat d'ensemble			JD		Plus values à 15%		JN		Plus values à 0%		JO	
						Plus values à 19%		JP		Imputations		JF	
	Si vous relevez du régime de l'intégration fiscale : indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale							JH		N° SIRET société mère		JJ	
TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS	Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social										JQ		
	Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social										JR		
	Revenu brut social (si le montant est négatif)							JS					
	Revenu brut social (si le montant est positif)									JT			

12. DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>SOC SERVICES</u>						Néant ☒	
A – DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE (IMMOBILISATIONS)							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés			Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiques en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
1			2	3	4	5	6
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
B – PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
7				8	9	10	
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale réévaluée afférente aux éléments cédés						
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés						
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale						
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement						
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT devenues sans objet...						
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT						
19	Divers (détails à donner en extension 2)						
TOTAL							
Cadre A : + ou - valeur nette à court terme			A	B			C
Cadre B : + ou - valeur nette à long terme (ventilation par taux)							
Cadre C : autres plus-values taxables à 19%							

Autres éléments : divers		Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				Plus-values taxables à 19 %
		Court terme	Long terme			
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

Désignation de l'entreprise : SOC SERVICES Néant ☒

A – ÉLÉMENTS ASSUJETIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

Origine		Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B – PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

(Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport)

[illegible]

14. SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise <u>SOC SERVICES</u>				Néant ☒		
Entreprises soumises à l'IS ou à l'IR: Rappel de la plus ou moins value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8%						
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis)						
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art.219 la sexies-0)						
I – SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU						
Origine		Moins-values à 12,8%		Imputations sur les PVLT de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins values à 12,8 %	
1		2		3	4	
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N					
	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					
II – SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS						
Origine		Moins-values		Imputation sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		à 19% ou 15%	à 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice	à 15% ou 19 %		
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

15. **RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME**
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N° 2059-D-SD 2026
 ADAPTÉ POUR LA
 TÉLÉDÉCLARATION
 PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>SOC SERVICES</u>				Néant ☒			
I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
			taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19%	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
Total 1 et 2		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
Total 4 et 5		6					
Montant réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					
II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS (5ème, 6ème, 7ème alinéas de l'article 39-1-5ème du CGI)							
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice			
		Donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt				
1	2	3	4	5			

16. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2059-E-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>SOC SERVICES</u>				Néant ☐	
Exercice ouvert le : <u>01/01/2025</u> et clos le : <u>31/12/2025</u>			Données en nombre de mois : <u>12</u>		
DÉCLARATION DES EFFECTIFS					
Effectifs moyens du personnel :				YP	
dont apprentis				YF	
dont handicapés				YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE					
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	661 697
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés				OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante				OL	
Total 1				OX	661 697
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun) y compris les plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante				OH	798
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial				OF	183 282
Variation positive des stocks				OD	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	
Total 2				OM	184 080
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Achats				ON	17 940
Variation négative des stocks				OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	79 155
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	311
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	1 146
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante				OY	
Total 3				OJ	98 553
IV – Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée				Total 1 + Total 2 - Total 3	
				OG	747 224
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)				SA	747 224
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE					
Mono-établissement au sens de la CVAE				EV	☒
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX	661 697
Effectifs au sens de la CVAE				EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX	
Période de référence	GY - GZ	du	01/01/2025	au	31/12/2025
Date de cessation				HR	

17. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : <u>SOC SERVICES - SIREN : 497719922</u>				Néant ☒	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	P1		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P3	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	P2		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P4	
TOTAL DES LIGNES P1 + P2	P5		TOTAL DES LIGNES P3 + P4	P6	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions			
Adresse :					

Forme juridique	Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions			
Adresse :					

Forme juridique	Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions			
Adresse :					

Forme juridique	Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions			
Adresse :					

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre	Nom complet				
Nom d'usage	% de détention	Nb de parts ou actions			
Naissance : Date	N° Département	Commune	Pays		
Adresse :					

Titre	Nom complet				
Nom d'usage	% de détention	Nb de parts ou actions			
Naissance : Date	N° Département	Commune	Pays		
Adresse :					

18. FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : SOC SERVICES - SIREN : 497719922		Néant ☒
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		905

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

N°2069-RCI-SD
(2026)



N° 15252*12
ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt
doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025 ou Année : 2025	
Dénomination de l'entreprise : SOC SERVICES	Néant ☒
SIREN de l'entreprise : SIREN : 497719922	PME au sens communautaire ☐
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)	
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre ☐	
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)	
Dénomination, SIREN et adresse	

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES			
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 undecies A du CGI) cf n°2079-VLO-FC-SD			
Autres créances non reportable et non restituables			
CRÉANCES REPORTABLES			
Réduction d'impôt en faveur du mécénat (article 238 bis du CGI) cf n°2069-M-FC-SD			
	Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen		
	Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME		
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total (ligne 1 x 9 %) + (ligne 2 x 9 %) x 10/90 + ligne 3) (article 244 quater C du CGI) cf n°2079-CICE-FC-SD			
		dont montant préfinancé	
	Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1	
	Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L 3141-32 du code du travail	2	
	Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	3	
Réduction d'impôt collectivités outre-mer (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)			
Créance d'impôt en faveur des investisseurs institutionnels dans le logement locatif intermédiaire (article 81 de la loi n° 2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022)			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE			
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés (article 220 nonies du CGI) cf n°2079-RS-FC-SD			
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques (article 220 sexies du CGI) cf n°2069-CI-FC-SD			
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres audiovisuelles (article 220 sexies du CGI) cf n°2079-AV-FC-SD			
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers (article 220 quaterdecies du CGI) cf n°2079-CINT-FC-SD			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés (article 220 quindecies du CGI) cf 2079-SV-FC-SD			
Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques (article 220 sexdecies du CGI) cf 2079-RT-FC-SD			
Crédit d'impôt en faveur des PME pour rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire (article 27 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)			
Crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte « C3IV » (article 244 quater I)			
Crédit d'impôt prêt avance mutation à taux zéro « PAM TZ » (article 244 quater T du CGI)			
Crédit d'impôt au titre des dépenses d'achat de carburants d'aviation durables (article 220 decies du CGI)			

II – CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières (article 136 du CGI)	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse (article 244 quater E du CGI) cf n°2069-D-SD	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche (article 244 quater B du CGI) cf n°2069-A-SD	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative "CRC" (article 244 quater B bis du CGI) cf n°2069-A-SD	
CRÉANCES REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité (article 107 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021) cf. n°2078-G- SD	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille (article 244 quater F du CGI) cf n°2069-FA-SD	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique (article 244 quater L du CGI) cf n°2079-BIO-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques (article 220 octies du CGI) cf 2079-DIS-SD	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art (article 244 quater O du CGI) cf n°2079-ART-SD	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo (article 220 terdecies du CGI) cf n°2079-VIDEO-SD	
Crédit d'impôt en faveur des éditeurs d'œuvres musicales (article 220 septdecies du CGI)	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique (article 244 quater U du CGI) cf 2078-B-SD	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro (article 244 quater V du CGI) cf n°2078-F-SD	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole (article 200 undecies du CGI) cf n°2079-RTA-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif (article 244 quater W du CGI) cf n°2079-C/OP-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social (article 244 quater X du CGI) cf n° 2079-CIOL-SD	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS :	

III - CAS PARTICULIERS	
CRÉDITS D'IMPÔTS EN CAS DE CESSATION AU TITRE DE L'ANNÉE N	
CRÉDITS D'IMPÔTS AU TITRE DE L'ANNÉE CIVILE N-1, EN CAS D'EXERCICE DE PLUS DE 12 MOIS	

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

N°2069-RCI-SD
(2026)



N° 15252*12
ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt
doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025 ou Année : 2025	
Dénomination de l'entreprise : SOC SERVICES	Néant ☒
SIREN de l'entreprise : SIREN : 497719922	PME au sens communautaire ☐
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)	
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre ☐	
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)	
Dénomination, SIREN et adresse	

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES			
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 undecies A du CGI) cf n°2079-VLO-FC-SD			
Autres créances non reportable et non restituables			
CRÉANCES REPORTABLES			
Réduction d'impôt en faveur du mécénat (article 238 bis du CGI) cf n°2069-M-FC-SD			
	Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen		
	Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME		
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total (ligne 1 x 9 %) + (ligne 2 x 9 %) x 10/90 + ligne 3) (article 244 quater C du CGI) cf n°2079-CICE-FC-SD			
		dont montant préfinancé	
	Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1	
	Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L 3141-32 du code du travail	2	
	Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	3	
Réduction d'impôt collectivités outre-mer (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)			
Créance d'impôt en faveur des investisseurs institutionnels dans le logement locatif intermédiaire (article 81 de la loi n° 2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022)			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE			
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés (article 220 nonies du CGI) cf n°2079-RS-FC-SD			
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques (article 220 sexies du CGI) cf n°2069-CI-FC-SD			
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres audiovisuelles (article 220 sexies du CGI) cf n°2079-AV-FC-SD			
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers (article 220 quaterdecies du CGI) cf n°2079-CINT-FC-SD			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés (article 220 quindecies du CGI) cf 2079-SV-FC-SD			
Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques (article 220 sexdecies du CGI) cf 2079-RT-FC-SD			
Crédit d'impôt en faveur des PME pour rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire (article 27 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)			
Crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte « C3IV » (article 244 quater I)			
Crédit d'impôt prêt avance mutation à taux zéro « PAM TZ » (article 244 quater T du CGI)			
Crédit d'impôt au titre des dépenses d'achat de carburants d'aviation durables (article 220 decies du CGI)			

II – CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières (article 136 du CGI)	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse (article 244 quater E du CGI) cf n°2069-D-SD	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche (article 244 quater B du CGI) cf n°2069-A-SD	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative "CRC" (article 244 quater B bis du CGI) cf n°2069-A-SD	
CRÉANCES REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité (article 107 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021) cf. n°2078-G- SD	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille (article 244 quater F du CGI) cf n°2069-FA-SD	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique (article 244 quater L du CGI) cf n°2079-BIO-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques (article 220 octies du CGI) cf 2079-DIS-SD	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art (article 244 quater O du CGI) cf n°2079-ART-SD	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo (article 220 terdecies du CGI) cf n°2079-VIDEO-SD	
Crédit d'impôt en faveur des éditeurs d'œuvres musicales (article 220 septdecies du CGI)	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique (article 244 quater U du CGI) cf 2078-B-SD	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro (article 244 quater V du CGI) cf n°2078-F-SD	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole (article 200 undecies du CGI) cf n°2079-RTA-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif (article 244 quater W du CGI) cf n°2079-C/OP-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social (article 244 quater X du CGI) cf n° 2079-CIOL-SD	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS :	

III - CAS PARTICULIERS	
CRÉDITS D'IMPÔTS EN CAS DE CESSATION AU TITRE DE L'ANNÉE N	
CRÉDITS D'IMPÔTS AU TITRE DE L'ANNÉE CIVILE N-1, EN CAS D'EXERCICE DE PLUS DE 12 MOIS	

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

N°2069-RCI-SD
(2026)



N° 15252*12
ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt
doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025 ou Année : 2025	
Dénomination de l'entreprise : SOC SERVICES	Néant ☒
SIREN de l'entreprise : SIREN : 497719922	PME au sens communautaire ☐
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)	
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre ☐	
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)	
Dénomination, SIREN et adresse	

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES			
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 undecies A du CGI) cf n°2079-VLO-FC-SD			
Autres créances non reportable et non restituables			
CRÉANCES REPORTABLES			
Réduction d'impôt en faveur du mécénat (article 238 bis du CGI) cf n°2069-M-FC-SD			
	Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen		
	Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME		
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total (ligne 1 x 9 %) + (ligne 2 x 9 %) x 10/90 + ligne 3) (article 244 quater C du CGI) cf n°2079-CICE-FC-SD			
		dont montant préfinancé	
	Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1	
	Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L 3141-32 du code du travail	2	
	Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	3	
Réduction d'impôt collectivités outre-mer (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)			
Créance d'impôt en faveur des investisseurs institutionnels dans le logement locatif intermédiaire (article 81 de la loi n° 2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022)			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE			
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés (article 220 nonies du CGI) cf n°2079-RS-FC-SD			
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques (article 220 sexies du CGI) cf n°2069-CI-FC-SD			
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres audiovisuelles (article 220 sexies du CGI) cf n°2079-AV-FC-SD			
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers (article 220 quaterdecies du CGI) cf n°2079-CINT-FC-SD			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés (article 220 quindecies du CGI) cf 2079-SV-FC-SD			
Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques (article 220 sexdecies du CGI) cf 2079-RT-FC-SD			
Crédit d'impôt en faveur des PME pour rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire (article 27 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)			
Crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte « C3IV » (article 244 quater I)			
Crédit d'impôt prêt avance mutation à taux zéro « PAM TZ » (article 244 quater T du CGI)			
Crédit d'impôt au titre des dépenses d'achat de carburants d'aviation durables (article 220 decies du CGI)			

II – CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières (article 136 du CGI)	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse (article 244 quater E du CGI) cf n°2069-D-SD	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche (article 244 quater B du CGI) cf n°2069-A-SD	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative "CRC" (article 244 quater B bis du CGI) cf n°2069-A-SD	
CRÉANCES REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité (article 107 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021) cf. n°2078-G- SD	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille (article 244 quater F du CGI) cf n°2069-FA-SD	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique (article 244 quater L du CGI) cf n°2079-BIO-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques (article 220 octies du CGI) cf 2079-DIS-SD	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art (article 244 quater O du CGI) cf n°2079-ART-SD	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo (article 220 terdecies du CGI) cf n°2079-VIDEO-SD	
Crédit d'impôt en faveur des éditeurs d'œuvres musicales (article 220 septdecies du CGI)	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique (article 244 quater U du CGI) cf 2078-B-SD	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro (article 244 quater V du CGI) cf n°2078-F-SD	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole (article 200 undecies du CGI) cf n°2079-RTA-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif (article 244 quater W du CGI) cf n°2079-C/OP-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social (article 244 quater X du CGI) cf n° 2079-CIOL-SD	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS :	

III - CAS PARTICULIERS	
CRÉDITS D'IMPÔTS EN CAS DE CESSATION AU TITRE DE L'ANNÉE N	
CRÉDITS D'IMPÔTS AU TITRE DE L'ANNÉE CIVILE N-1, EN CAS D'EXERCICE DE PLUS DE 12 MOIS	

DÉCLARATION DES LOYERS PROFESSIONNELS
DECLOYER - déclaration des loyers professionnels (ORVAULT)
Mise à jour permanente des valeurs locatives

Entreprise déclarante

SOC SERVICES - SIREN : 497719922

Année de déclaration

Déclaration des loyers prévus pour l'année : 2026

Local

Référence du local	4411404761759609Z0202586
Invariant du local	441140476175
Adresse du local	Lot 26 - Bâtiment A, étage 00, entrée 02 0009 RUE JULES VERNE 44700 ORVAULT
Précisions sur l'adresse	
Propriétaire du local	SOCIETE CIVILE LA JAGANDA 9900
SIREN du propriétaire du local	
Mode d'occupation du local	LOC - Locataire
Montant du loyer annuel du local	28 358
Date de fin d'occupation du local (laisser vide si non applicable)	

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS (documents 2065 et 2065-Bis)

N° 2065-SD

2026



N° 11084*28
ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

Exercice ouvert le	01/01/2025	et clos le	31/12/2025	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☒
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					☐
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					☐
A	IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE				
Désignation de la société			Adresse du principal établissement		
SOC SERVICES - SIREN : 497719922			**** LIASSE FISCALE TÉLÉDECLARÉE ****		
Adresse du siège social			Ancienne adresse en cas de changement		
9 RUE JULES VERNE 44700 ORVAULT FRANCE					
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
B	ACTIVITÉ				
Activités exercées		Si vous avez changé d'activité, cochez la case			☐
C	RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION				
1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit		5 461
	L'entreprise ne bénéficie pas du taux réduit à 15% ☐		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
	Bénéfice imposable à 15%				
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (238 quindecies)			
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art 44 <i>sexies</i>	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies</i> -0 A	☐	Zone de restructuration de la défense art.44 <i>terdecies</i>	☐
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 <i>quindecies</i> A	☐	Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 <i>quaterdecies</i>	☐	Autres dispositifs	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 <i>sexdecies</i>	☐	Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art 44 <i>octies</i> A	☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 <i>quindecies</i>	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>septdecies</i>	☐	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 <i>duodecies</i>	☐
Bénéfice ou déficit exonéré		Plus values exonérées relevant du taux de 15%			
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer					
dans le secteur productif, art 244 <i>quater</i> W (cocher la case)					☐
5. Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES)					
Base d'imposition :		Chiffre d'affaires :		Taux d'imposition :	
6. Contribution pour les grandes entreprises de transport maritime (CTM)					
Base d'imposition :		Taux d'imposition :			
D	IMPUTATIONS				
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché... un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E	CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS				
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					
F	COMPTABILITÉ INFORMATISÉE				
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		Oui	Si oui, indication du logiciel utilisée		PENNYLANE
COMPTABLE ET/OU CONSEIL					
Examen de conformité fiscale (ECF)		☐	Nom du prestataire ECF		

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

						Si déposé néant, cochez la case :		☒		
G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS										
Montant global brut des distributions:				payées par la société elle-même		a				
				payées par un établissement chargé du service des titres		b				
Montant des distrib. correspdt à des rémunérations ou à des avantages dt la sté ne désigne pas les bénéficiaires:						c				
Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts						d				
Montant des autres distributions:						e				
						f				
						g				
						h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %						i				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%						j				
Montant des revenus répartis						Total (a à h)				
H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS										
Nom prénoms domicile qualité (associé, ass gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS associés en nom ou commandités - SEP , sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants			Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.		Année au cours de laquelle le versement a été effectué		Montant des sommes versées			
							à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	
							Indemnités forfaitaires		Remboursements	
I DIVERS										
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)										
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION										
Rémunérations		Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)								
		Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages								
		MVLT imposées		à 0 %		à 15 %		à 19 %		
		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice								
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice								
		MVLT réalisée au cours de l'exercice								
		MVLT restant à reporter								
K OBLIGATION DÉCLARATIVE DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS										
Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice										
Nombre de reçus délivrés										

The background of the page is a vibrant, abstract composition. It features a dark blue base with intricate, glowing green lines that swirl and flow across the lower half, resembling a digital or cosmic pattern. Overlaid on this is a white, stepped silhouette that ascends from the bottom left towards the top right, creating a sense of movement and structure.

RSM FRANCE - BUREAU DE NANTES

SAS inscrite au Tableau de l'Ordre - SIRET : 80070989100058
18 AV JACQUES CARTIER BP 30266, 44818 SAINT-HERBLAIN CEDEX